

Rencontre à propos des interventions forestières au Mont Kaaikop Vendredi 2 mai 2014, 13h30 à 16h30

Participants :

- M. Serge Chénier de la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides
 - Représentants de la Coalition pour la préservation du Mont Kaaikop
 - André B. Lemay, François Lapalme, Carl Patenaude-Levasseur – MFFP
-

Objectifs de la rencontre

André B. Lemay mentionne :

- qu'il a le mandat de tenter de trouver une voie de passage et d'en arriver à un aménagement intégré socialement acceptable au Mont Kaaikop;
- que la création des aires protégées relève d'un autre ministère. Par contre il peut donner de l'information à ce sujet puisque le MRN collabore avec le MDDEFP;
- que les discussions de la présente rencontre ne sont pas préjudiciables dans le cas où les procédures judiciaires devaient se poursuivre;
- qu'il souhaite un bon dialogue afin d'être certain de bien saisir l'ensemble des préoccupations concernant le mont Kaaikop et de pouvoir y associer des mesures d'harmonisation qui satisferont toutes les parties;
- que son mandat est de gérer les terres publiques pour tous, pas seulement l'industrie, et dans un cadre d'aménagement intégré comprenant les besoins fauniques et récréotouristiques.

Membres de la Coalition mentionnent :

- qu'ils sont heureux d'avoir été conviés pour une rencontre;
- qu'ils sont surpris des objectifs mentionnés précédemment par M. Lemay. En effet, ils ont rencontré l'ancienne ministre, madame Martine Ouellet et leurs préoccupations ont été clairement exprimées médiatiquement, mais aussi dans les différents documents déposés, notamment le mémoire;
- qu'ils ne sont pas contre les interventions forestières, mais que trop peu d'informations leur a été transmises. Ils sont très préoccupés par la réalisation des coupes sans avoir plus de documentation. De plus, ils sont inquiets de voir les erreurs du passé se répéter sur le Mont Kaaikop.
- que pour eux, la protection intégrale du territoire est importante à cause des coupes du passées dans le secteur, mais surtout pour pouvoir continuer à faire un développement socio-économique avec le mont Kaaikop;
- qu'aujourd'hui, ils attendaient des nouvelles propositions de la part du gouvernement. En ce sens, ils sont déçus;
- qu'ils n'ont jamais voulu aller devant les tribunaux, mais n'avaient pas le choix puisqu'ils n'ont jamais senti d'écoute sérieuse, principalement de la part de la CRRNT, mais aussi de la part du ministère. Les orientations des instances régionales, notamment la CRRNT et le processus de règlement des différends semblaient biaisés.

Propositions du MRN

André B. Lemay et Francois Lapalme mentionnent :

- que le nouveau régime forestier est perfectible et qu'il y a eu des manquements à la TGIRT pour représenter la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides. Présentement, des démarches sont en cours pour améliorer la communication entre le ministère et les municipalités touchées par d'éventuelles interventions forestières;
- que des exemples inspirants existent, notamment à Saint-Donat et plus récemment à Chute-Saint-Philippe où des compromis ont pu être trouvés;
- qu'ils croient qu'il est encore possible de trouver une voie de passage et de prendre les préoccupations en compte de la Coalition. En ce sens la création d'un comité conjoint de travail pour finaliser la planification forestière pourrait être mis en place. Plusieurs sujets pourraient alors être traités, notamment :
 - les espèces menacées, comme la grive de Bicknell
 - l'habitat de l'orignal
 - des corridors forestiers
 - les données concernant les aires protégées dans la région des Laurentides
 - etc.
- que le MRN est très ouvert à collaborer dans le cadre d'un comité conjoint qui pourrait se donner un mandat avec un cadre de travail, des objectifs et des échéances précis afin de tenter de répondre à l'ensemble des préoccupations. Par contre, l'affectation du territoire ne serait pas revue.

Membres de la Coalition mentionnent :

- que depuis le début de leurs démarches, ils ont été insatisfaits du partage d'informations par le MRN.
- que pour eux, il est difficile de faire des choix sans être des experts du domaine. En ce sens, ils ont besoin de soutien et de transparence de la part du MRN, notamment pour partager :
 - les inventaires forestiers;
 - les cartes;
 - les données fauniques;
 - l'ensemble de la planification opérationnelle pour pouvoir mettre en contexte les interventions planifiées au Mont Kaaïkop;
 - etc.
- que dans l'optique où ils participeraient à un comité conjoint avec le MRN, ils voudraient pouvoir traiter du développement des coupes forestières sur plusieurs années afin d'avoir une démarche structurante et ne pas devoir recommencer le même travail annuellement

André B. Lemay et Francois Lapalme mentionnent :

- qu'ils n'étaient pas au courant que de l'information avait été retenue, à l'exception de données sur les espèces menacées du CDPNQ qui ne sont jamais partagées à des tiers;

- qu'il veilleront à ce que l'information soit échangée en toute transparence et qu'il sera possible de consulter sur place les données du CDPNQ dans le cadre d'un éventuel comité de travail conjoint

Conclusion

Membres de la Coalition mentionnent :

- qu'ils se demandent encore pourquoi des interventions sont nécessaires au mont Kaaikop, alors qu'il ne s'agit pas de volumes de bois si important et que plusieurs coupes ont été réalisées dans les environs. Il serait préférable d'intervenir à un autre endroit qui ne met pas en péril le développement socio-économique de la municipalité;
- que le Forestier en Chef ne peut pas connaître tout le territoire et qu'il ne pouvait pas nécessairement savoir l'intérêt du mont Kaaikop lorsque la possibilité forestière a été calculée;
- que la municipalité va continuer ses démarches pour faire du mont Kaaikop une aire protégée
- que la communauté Mohawk suit le dossier de près et qu'elle tient à avoir un règlement au présent conflit. Pour le moment, ils espèrent toujours un règlement qui permettra la préservation du corridor migratoire important pour leur communauté.
- qu'ils comprennent que le gouvernement tient à aménager le territoire. En ce sens, ils doivent réfléchir (i) à continuer les démarches judiciaires pour protéger le territoire ou (ii) participer à un éventuel comité conjoint avec le MRN

André B. Lemay et Francois Lapalme mentionnent :

- que les interventions forestières au Mont Kaaikop sont essentielles pour respecter le calcul de possibilité forestière;
- que le Forestier en chef ne connaît pas toutes les spécificités du territoire, mais que c'est justement le rôle des Directions régionales de prendre la courte marge de manœuvre pour arriver à harmoniser, entre autres, en adaptant les interventions aux réalités locales;
- qu'ils sont encore confiants de pouvoir arriver à travailler conjointement et arriver à un compromis qui satisfera toutes les parties;
- qu'ils attendront un retour des membres de la Coalition sur la possibilité de mettre en place un groupe de travail conjoint qui aurait un mandat défini pour trouver des solutions à la présente impasse et ainsi éviter la poursuite des démarches judiciaires.